



## DISCOURS DU MAIRE

**Adstockois, Adstockoises,**

En vertu d'une tradition établie de l'article 955 du Code municipal du Québec, abrogée en juin 2017, nous considérons important de perpétuer le discours du maire afin de présenter les indications préliminaires du présent exercice, le bilan de l'année en cours et les orientations générales pour l'année prochaine.

### **1. INDICATIONS PRÉLIMINAIRES DU PRÉSENT EXERCICE**

Pour l'année 2022, la Municipalité dispose d'un budget de 6 358 798 \$. En date du mois d'octobre, les opérations se déroulent sensiblement comme prévu malgré le contexte économique. L'équipe municipale demeure vigilante et fera les choix nécessaires pour maintenir un résultat équilibré.

### **2. BILAN DE L'ANNÉE 2022**

L'année 2022 débute en force avec l'annonce du décret gouvernemental qui indiquait que notre communauté franchissait maintenant le cap des 3000 habitants. Avec les résidents non permanents, il faut se rappeler que la Municipalité gère des infrastructures et une offre de services pour près de 5000 citoyens. Additionné aux nombreuses responsabilités que le gouvernement transfère au palier municipal et de la diversité du territoire adstockois, cela contextualise les différentes embauches et permet de comprendre pourquoi la gestion de notre Municipalité est beaucoup plus complexe qu'ailleurs. Notons que sur le plan des ressources humaines, nous sommes heureux de la conclusion d'ententes négociées de sept ans avec le personnel d'encadrement et de cinq ans avec les employés syndiqués.

Nous devons désormais tenir compte du contexte économique défavorable, hérité des impacts d'une pandémie, influencé par un conflit en Europe et affecté par une criante pénurie de main-d'œuvre. Nous devons composer avec des coûts plus élevés, un roulement de personnel plus important et des délais dans l'approvisionnement des matériaux. Cela explique en partie les retards dans les chantiers du PAVL (réfection de plusieurs chemins municipaux), de la rue Réjean et la 1<sup>ère</sup> Avenue Est, de la rue du Parc et de la nouvelle voie d'accès face au Centre intergénérationnel. Néanmoins, l'équipe d'ingénierie a avancé les travaux de gestion des eaux pluviales dans le secteur Saint-Méthode, le prolongement du réseau d'aqueduc et de la mise aux normes de la rue des Écureuils, la municipalisation de certains chemins, la faisabilité d'un égout communautaire sur le chemin Bocage tout en préparant des plans et devis pour le dépôt d'aides financières (réfection du rang des Grelots et du chemin de la Grande-Ligne) et en apportant un soutien technique non négligeable aux divers projets du mont Adstock et du pôle agroalimentaire.

Les promoteurs du Domaine Escapad ont complété à temps les infrastructures pour l'émission des premiers permis de construction. Les stations d'eau potable et de traitement des eaux usées sont bientôt opérationnelles. La Coopérative de solidarité récréotouristique du mont Adstock a, quant à elle, acquis le terrain de golf, procédé à certains aménagements et finalisé les plans du nouveau chalet d'accueil qui sera démoli à la fin de l'hiver prochain. Les détails d'un nouveau partenariat avec la station pour en faire bénéficier davantage nos citoyens seront dévoilés sous peu. Les acteurs régionaux œuvrant au développement du pôle agroalimentaire ont procédé cet automne à la première pelletée de terre pour ériger le Centre de transformation.

Nous avons remboursé plus tôt le prêt consenti lors de l'achat du bureau municipal et nous sommes à revoir l'accueil et l'administration suite à la fermeture du comptoir-caissier. Nous avons modernisé le système informatique et téléphonique, intégré une centrale d'appels 24 heures, prévu des améliorations à la caserne et à la salle municipale et acquis de nouveaux équipements roulants. Des efforts additionnels au niveau de l'entretien préventif de nos infrastructures seront nécessaires. Le Service d'urbanisme et de l'environnement achève la révision de notre réglementation tout en s'assurant de consulter la population sur divers sujets (hébergement locatif, vitesse sur les rues, milieux hydriques et humides, ...). Des projets visant l'éradication d'espèces envahissantes nuisibles à la faune et à la flore aquatique ont été réalisés de même que la sécurisation de certaines rues (balises et trottoirs), l'aménagement de places publiques, de sentiers et de nouvelles surfaces de jeux et la présentation d'activités culturelles (expositions et sculpture artistique). Enfin, nous avons relancé les visites terrain afin de mieux cerner les enjeux sur place.

Afin de soutenir l'achat local, le conseil a reporté et adopté de nouvelles mesures. L'importance de préserver nos services de proximité reste une constante préoccupation. Le Gala Distinction et Reconnaissance, de retour cette année, a reconnu l'apport des citoyens de tout âge, des organismes et des entreprises qui se sont démarqués entre 2018 et 2022. Avec la collaboration de la Municipalité, le Comité de promotion industrielle a embauché un chargé de projet. Des projets commerciaux, industriels et touristiques ont été soumis au cours de l'année et une réflexion stratégique est en branle pour élaborer un nouveau plan d'action. Le Service des loisirs et de la culture continue d'innover en offrant une programmation diversifiée. Le hockey plaisir est un exemple qui démontre l'intérêt pour la communauté de revoir le hockey mineur à notre aréna. Les démarches se poursuivent à cet effet. La politique de communication et un plan d'action environnemental en sont aux dernières étapes pour fin d'adoption.

Bien que rien n'est parfait ou que tout n'est complètement achevé, les élus se déclarent satisfaits de leur première année de travail ensemble. Nous sommes conscients qu'il faudrait en faire plus, mais tout ne peut pas se faire en même temps. En plus, les besoins et les attentes des différents secteurs ne sont pas les mêmes et il faut faire malheureusement des choix pour respecter notre capacité financière.

### **3. PRIORITÉS ET PLAN DE TRAVAIL 2023**

Le conseil municipal aura à tenir compte du rôle d'évaluation foncière déposé récemment et qui sera effectif pour les trois prochaines années. Comme dans le passé, les secteurs se comportent différemment les uns des autres et le tout est fortement influencé par le marché immobilier. À l'approche du budget, le défi est grand, car les prix explosent en matière de transport, matériaux, collecte des matières résiduelles et des boues septiques. Ces coûts, faut-il le dire, sont liés au principe de tarification utilisateur/payeur.

Ainsi, l'objectif principal de votre conseil municipal sera de limiter la hausse de votre compte de taxes. Bien que nous sommes dépendants de facteurs externes liés à l'inflation et le résultat des appels d'offres publics, certains projets devront sûrement être reportés afin de préserver un taux de taxation attractif. La prérogative pour la programmation de l'année prochaine sera de terminer les chantiers déjà amorcés en 2022 et ceux dont le financement est confirmé. Nous poursuivrons toutefois le travail pour préparer les futurs travaux afin d'obtenir les subventions qui y sont reliées. Une attention toute particulière sera accordée au réseau d'aqueduc et d'égout du secteur Saint-Méthode et à la gestion des eaux pluviales pour éviter l'apport de sédiments près des plans d'eau.

Nous travaillons de près avec des promoteurs qui ont démontré de l'intérêt à investir dans des projets immobiliers. Nous ne pourrions les publiciser que lorsqu'ils seront ficelés. En attendant, prenez garde aux gens qui répandent volontairement de fausses informations et questionnez le pourquoi de leur intention. Le font-ils parce qu'ils veulent s'impliquer pour faire avancer les choses ou tout simplement pour saborder le travail de ceux et celles qui vous représentent? Par leur agissement, ils ne sont pas conscients qu'ils détruisent ainsi les efforts de leur communauté et cela n'apporte rien de bon pour personne.

Quoi qu'il en soit le maintien des services de proximité, l'offre de transport, l'intégration des travailleurs étrangers et la bonification des infrastructures en loisirs sont des sujets à l'ordre du jour. Nous appuierons les initiatives en embellissement et en environnement. Nous réviserons notre politique familiale. Nous tiendrons plus de rencontres d'information pour contrer la désinformation, et ce, parce que votre opinion compte. Nous adapterons la réglementation et nos pratiques selon les secteurs et les situations parce que nous entendons les commentaires à cet égard. Nous aurons ainsi à nous ajuster et nous le ferons, car nous n'avons pas oublié que nous avons le devoir de refléter les aspirations de notre population.

### **CONCLUSION**

Tout en améliorant nos secteurs, nous continuerons de miser sur nos pôles de développement et administrerons les affaires municipales en fonction de l'intérêt collectif tout en tenant compte des diverses réalités qui caractérisent notre Municipalité, et ce, toujours dans la capacité de payer de nos citoyens. Or, le respect est une condition pour parvenir à « vivre ensemble ». Nous remercions ceux et celles qui s'efforcent de dynamiser et font avancer notre communauté de même que les élus et les employés municipaux qui ont à cœur le mieux-être de la population. En terminant, prendre note que l'adoption du budget se fera le 12 décembre prochain au Centre intergénérationnel, secteur Sacré-Cœur-de-Marie. Nous vous remercions pour votre confiance. Merci de votre attention et de votre collaboration.